

PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Le budget de la Municipalité de Weedon pour l'année 2022 sera de 6 613 328 \$, soit une hausse de 12,5% par rapport au budget de 2021. Cette hausse provient principalement de transferts gouvernementaux, dont la TECQ qui sera appliquée sur des travaux à réaliser en 2022 (télémetrie, réparation de chemin). Les détails du budget sont présentés comme suit :

Exercice se terminant le 31 décembre 2022

	Prévisions budgétaires 2021	Prévisions budgétaires 2022
<u>REVENUS</u>		
Taxes	4 657 908 \$	4 418 439 \$
Païement tenant lieu de taxes	86 000 \$	89 000 \$
Autres recettes de sources locales	294 706 \$	632 202 \$
Transferts	835 355 \$	1 473 687 \$
TOTAL DES REVENUS	5 873 969 \$	6 613 328 \$
<u>DÉPENSES</u>		
Transport routier	1 267 976 \$	1 323 027 \$
Hygiène du milieu	1 073 244 \$	1 004 528 \$
Frais de financement	1 140 229 \$	1 684 982 \$
Administration générale	1 020 968 \$	1 100 872 \$
Sécurité publique	578 943 \$	602 927 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	353 761 \$	413 590 \$
Loisirs et culture	438 848 \$	483 402 \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 873 969 \$	6 613 328 \$

En termes de revenus, les *taxes municipales* représentent près de 67% des revenus de la Municipalité avec un montant de 4 418 439 \$. Cette source de revenu est suivie dans l'ordre par les *transferts* représentant 22%, soit 1 473 687 \$, par les *autres recettes de sources locales* avec 10%, soit 632 202 \$ et par le *paiement tenant lieu de taxes* pour 1%, soit 89 000\$ des revenus de 2022.

Voici la description des comptes des postes de revenus ainsi que le graphique illustrant ces derniers.

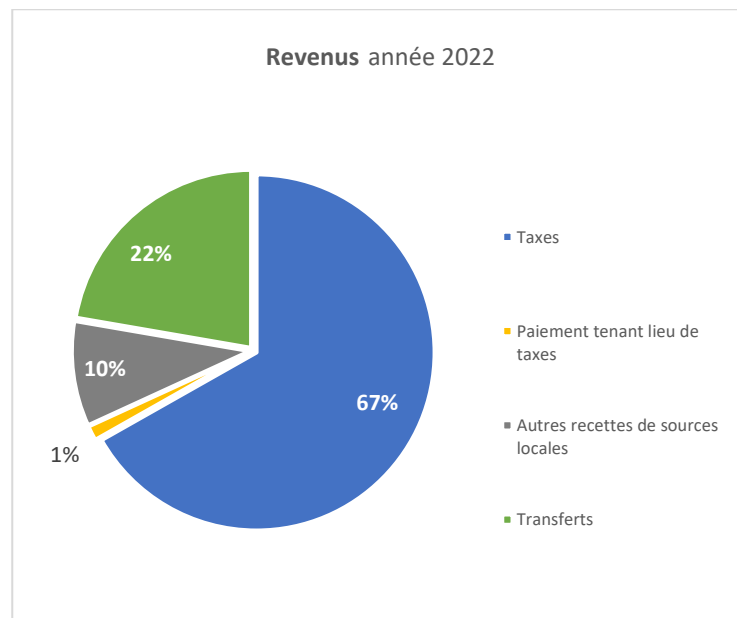
DESCRIPTION SOMMAIRE DES POSTES DE REVENUS

Taxes : Inclus l'ensemble des taxes foncières, de service et de remboursement de la dette.

Paiement tenant lieu de taxes : Montant versé par le gouvernement en compensation de taxes.

Autres recettes de sources locales : Inclus tout montant perçu, autre que les taxes, dont les licences et permis, fonds carrières et sablières, amendes, intérêts, etc.

Transferts : Ensemble des subventions, compensation, redevances des matières résiduelles, etc.



Les dépenses sont, quant à elles, ventilées dans sept grands postes budgétaires. Les *frais de financement, d'immobilisation et d'affections* s'accaparent de la plus grande proportion du budget avec 1 684 982 \$, représentant 26% des dépenses, suivi respectivement du *transport routier* avec 20%, soit 1 323 027 \$, de *l'administration générale* avec 17%, soit 1 100 872 \$, de *l'hygiène du milieu* avec 15%, soit 1 004 528 \$, de la *sécurité publique* avec 9%, soit 602 927 \$, du *service des loisirs et de la culture* avec 7%, soit 483 402 \$ et du *service de l'urbanisme* avec 6%, soit 413 590 \$.

Voici la description des comptes des postes de dépenses ainsi que le graphique illustrant ces derniers.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES POSTES DE DÉPENSES

Transport routier : Entretien du réseau routier (été-hiver) sur plus de 170 km incluant l'éclairage de rues et le transport adapté.

Hygiène du milieu : Eau potable/usée, matières résiduelles, etc.

Frais de financement, d'immobilisation et affectations : Règlement d'emprunt, projets municipaux en immobilisation (chemins, bâtiments, véhicules, etc.).

Administration générale : Inclus tout ce qui touche la gestion financière et administrative, les déductions à la source, les vérificateurs, les assurances, l'Hôtel de Ville (électricité, téléphone, etc.).

Sécurité publique : Cotisation à la Sûreté du Québec, sécurité incendie, brigadiers scolaires, etc.

Urbanisme et mise en valeur du territoire : Schéma d'aménagement, quote-part MRC, CLD, etc.

Loisirs et culture : Inclus l'entretien des parcs et terrains de jeux, le Fonds de développement territorial, Village-relais, les bibliothèques, les Centres communautaires, la Maison Laplante et les activités culturelles.

